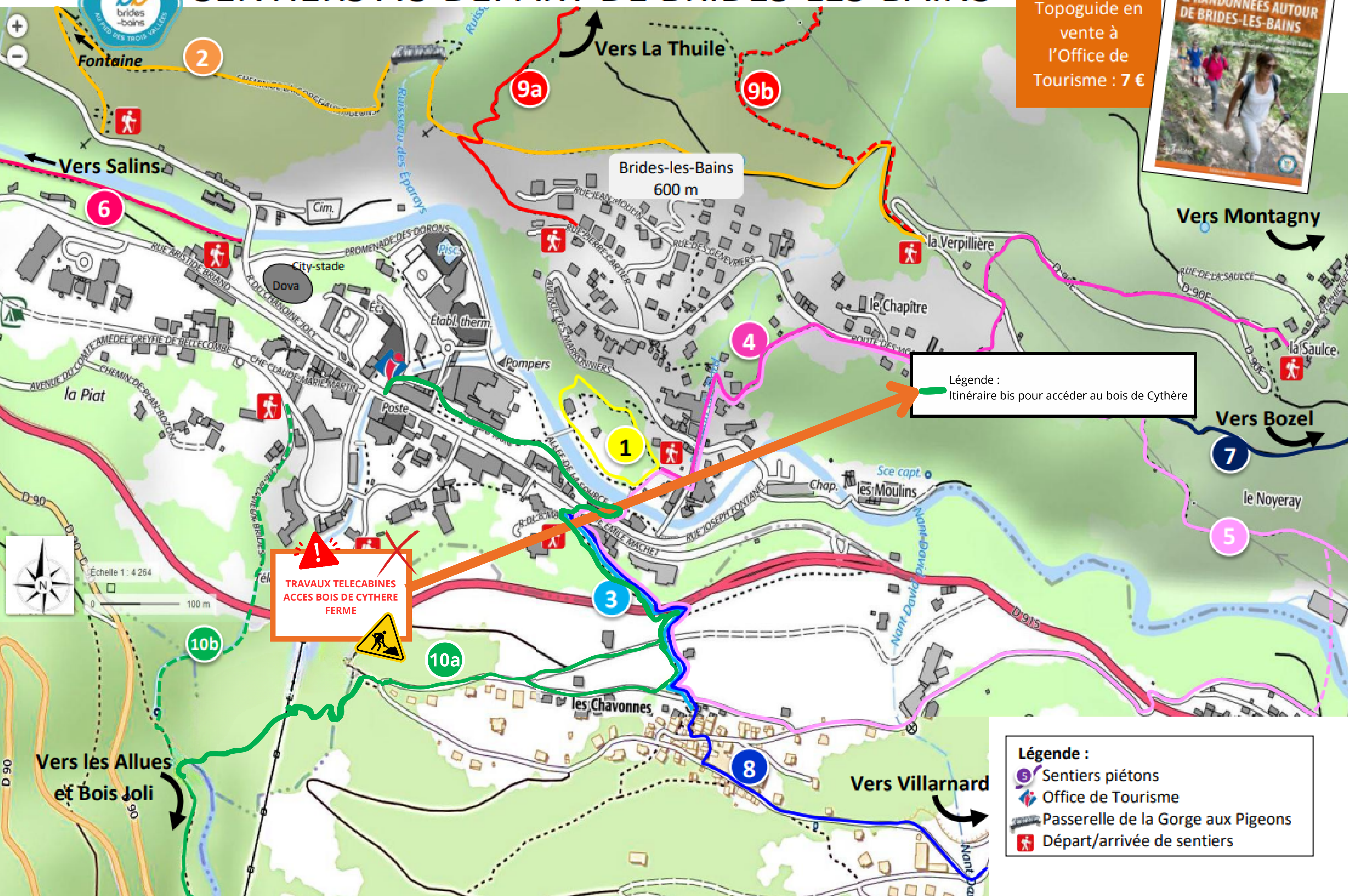




SENTIERS AU DEPART DE BRIDES-LES-BAINS

Topoguide en
vente à
l'Office de
Tourisme : 7 €



Légende :
Itinéraire bis pour accéder au bois de Cythère

TRAVAUX TELECABINES
ACCES BOIS DE CYTHERE
FERME

- Légende :**
- 5 Sentiers piétons
 - Office de Tourisme
 - Passerelle de la Gorge aux Pigeons
 - Départ/arrivée de sentiers

Les temps indiqués sont donnés à titre indicatif et peuvent varier suivant le niveau et la condition physique des promeneurs.

Les sentiers sont balisés avec des panneaux jaunes.

D+ = dénivelé positif / D- = dénivelé négatif

Attention, tous les sentiers au départ de Brides-les-Bains ont entre 90 et 600 mètres de dénivelé, il est donc recommandé de se munir de chaussures de marche adaptées (chaussures de randonnées fortement conseillées), de prendre de l'eau et s'hydrater avant d'avoir soif, et de disposer d'un topo de randonnées et/ou d'une carte détaillée au 1/25000.

En saison thermale, les marches organisées par le service animation de l'Office de Tourisme sont classées de « balade douce » à « balade tonique ». Elles contribuent à une recherche de bien-être et accompagnent un objectif de remise en forme physique.

Des difficultés adaptées à votre condition physique et à votre niveau :

Balade douce : Marche avec moins de 100 mètres de dénivelé. Le rythme est doux.

Balade remise en forme : Marche de 1h30 à 2h avec des dénivelés de 100 à 200 mètres. Le rythme est progressif.

Balade tonique : Marche de 2h à 3h avec des dénivelés de 200 à 300 mètres. Le rythme est régulier et soutenu.

1 L'Arborétum

Temps de marche : 15 min la boucle

A partir de l'Office de Tourisme, prenez la rue Emile Machet puis descendez dans le parc thermal devant l'hôtel Mercure. Empruntez le pont Chamberlain puis tournez à gauche pour passer derrière l'auditorium.

2 La Gorge aux Pigeons – 90 m D+

Depuis le départ du sentier, temps de marche aller :

30 min / Depuis l'Office de Tourisme : 1h la boucle

A partir de l'Office de Tourisme, suivez la rue Aristide Briand, puis descendez sur la droite après les toilettes publiques dans la rue du Chanoine Joly. Continuez jusqu'au pont Simond et tournez à gauche sur la route de Fontaine.

3 Les Chavonnes – 90 m D+

Temps de marche aller/retour : 30 à 45 min

A partir de l'Office de Tourisme suivez la rue Emile Machet jusqu'à l'hôtel Le Belvédère. Au niveau de l'arrêt de bus, tournez à droite dans la rue du 8 mai 1945 puis tournez à gauche et suivez le chemin rural, derrière la boulangerie de la Source.

4 La Saulce – 160 m D+

Temps de marche aller/retour : 1h à 1h30

A partir de l'Office de Tourisme, descendez dans le parc thermal devant l'hôtel Mercure. Empruntez le pont Chamberlain puis tournez à droite pour remonter vers la résidence Plein Sud. Suivez le chemin des Vignes.

5 Le Noyerai – 130 m D+

Temps de marche : 1h30 la boucle

Traverser le parc thermal, prendre le chemin des 4 maisons. Puis suivre la route des Vignes jusqu'au chemin de terre du lieu dit le Noyerai. Vous traverserez les villages de Vignotan, Champétel pour enfin redescendre sur le chemin des Chavonnes.

10b Les Allues par le bois de Cythère - 520 D+

En hiver, depuis l'Office de Tourisme, suivre l'avenue du comte Greyfié de Bellecombe. Prendre à gauche juste après l'hôtel Les Chalets et suivre le chemin du vieux Brides

6 Le Chemin de Salins-les-Thermes – 190 m D-

Temps de marche aller/retour : 2h30 (pendant la saison thermale, possibilité d'emprunter la navette des thermes (payante) pour le retour à Brides-les-Bains).

A partir de l'Office de Tourisme, suivez la rue Aristide Briand, puis descendez sur la droite après les toilettes publiques dans la rue du Chanoine Joly, puis tournez à gauche avant le pont Simond.

7 Le Chemin de Bozel – 260 m D+

Temps de marche aller/retour : 4h

A partir de l'Office de Tourisme, suivez le chemin de la Saulce. Dans le premier virage, bifurquez à droite vers Bozel.

8 Villarnard par les Chavonnes – 430 m D+

Temps de marche aller/retour : 3h à 4h

Suivre départ n° 3 Les Chavonnes.

9a La Thuile – 460 m D+

Temps de marche aller/retour : 4h

A partir de l'Office de Tourisme, descendez dans le parc thermal devant l'hôtel Mercure. Empruntez le pont Chamberlain puis tournez à droite pour remonter vers la résidence Plein Sud. Continuez sur l'avenue des Maronniers puis la route Pierre Cartier.

9b Variante de départ : allez sur la route des vignes (direction la Saulce) puis rejoindre le hameau de la Verpillère. Le chemin est plus doux mais un peu plus long.

10a Bois de Cythère - Niveau remise en forme

Temps de marche : 1h20 la boucle

Traverser le parc thermal, se diriger vers la source, prendre les escaliers et monter direction la boulangerie, puis, l'Hôtel Verseau. Prendre le sentier sur votre gauche (derrière la boulangerie) direction les Chavonnes. Vous traverserez un tunnel sous la route. Une fois aux Chavonnes, dirigez vous sur votre droite jusqu'au bout du chemin ou vous apercevrez un virage. Descendez quelques mètres et vous apercevrez le sentier du bois de Cythère sur votre gauche.